



Nicollin SAS

3802 LE PONTET DI

31/05/2024

Tél. : 04 66 64 71 14

Fax : 04 66 23 81 25

Facture N° : 243800464

Code client : C0028844

Siège social et administratif

37-39, rue Carnot - B.P. 106

69192 SAINT FONS CEDEX

Tél. : 04 72 89 05 60

Fax : 04 78 70 49 59

S.A.S. au capital de 225 000 €

Siret 775 644 149 00236 – NAF 3811 Z

N° TVA CE : FR 41 775 644 149

**ORIGINAL,
IMPRIMEE EN
NOIR ET BLANC**

CLINIQUE MONTAGARD

CHEZ TAKE A WASTE

24 RUE DE CLICHY

75009 PARIS

FRANCE

N° TVA :

Page 1 sur 5

DESIGNATION DES SERVICES	Qté	Prix Unitaire	Tx TVA	Montant H.T.	Tarif avec Variation	Montant HT avec Variation	Impact Variation Gasoil
Chantier Clinique Montagard 23 bd Gambetta 84000 AVIGNON							
FORFAIT DEPLACEMENT / PASSAGE -U	26,000	25,00	20,00	650,00	25,00	650,00	0,0000
Période de Facturation du 01/05/2024 au 31/05/2024							
Location Bac roulant 660l / COLLECTE BAC EMBALLAGE MENAGER RECYCLABLE 660L - Unité	1,000	9,90	20,00	9,90	9,90	9,90	0,0000
Location Bac roulant 660l / COLLECTE BACS OM 660L - Unité	6,000	9,90	20,00	59,40	9,90	59,40	0,0000
Bon N°: 380205240005 du 02/05/2024							
COLLECTE BACS OM 660L - Unité	6,000	14,99	20,00	89,94	14,99	89,94	0,0000
Bon N°: 380205240006 du 02/05/2024							
COLLECTE BAC EMBALLAGE MENAGER RECYCLABLE 660L - Unité	1,000	25,00	20,00	25,00	25,00	25,00	0,0000
Bon N°: 380205240011 du 03/05/2024							
COLLECTE BACS OM 660L - Unité	4,000	14,99	20,00	59,96	14,99	59,96	0,0000
Bon N°: 380205240128 du 04/05/2024							
COLLECTE BACS OM 660L - Unité	5,000	14,99	20,00	74,95	14,99	74,95	0,0000

Le mode de règlement est prévu dans les documents contractuels et/ou d'ouverture de compte. A défaut, les conditions générales de ventes inscrites au dos de la présente facture s'appliqueront. Pour les clients publics, les règles relatives au mode de règlement sont celles fixées par la réglementation en vigueur, applicable aux contrats conclus avec les pouvoirs adjudicateurs.

La facture mentionne toute réduction de prix acquise à la date de prestation de services et directement liée à cette opération de prestation de services, à l'exclusion des escomptes non prévus sur la facture (ord. du 1^{er} décembre 1986, art. 31, al. 3 modifié par la loi du 1^{er} juillet 1996).

Aucun report d'échéance ne sera accepté. Toute facture impayée à l'échéance prévue donnera lieu, à dater du premier jour suivant la date d'échéance, à des intérêts de retard calculés sur la base du taux d'intérêt légal augmenté de sept points et ce jusqu'au complet paiement des sommes dues.

Dans le cadre d'un contrat public, les pénalités de retard pour paiement après la date indiquée sont calculées conformément aux documents contractuels. A défaut, il sera fait application du taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de sept points (décret n°2002-232 du 21 février 2002).

Aucun escompte pour paiement anticipé. Si retard, seront appliquées des pénalités égales à trois fois le taux d'intérêt légal + indemnité forfaitaire minimale de 40 € pour frais de recouvrement + frais complémentaires sur justificatifs.

RIB de Paiement : BNP PARIBAS : **FR7630004006290001003035803 – BNPAFRPPLPD**
SOCIETE GENERALE : **FR7630003022800002032060653 – SOGEFRPPXXX**

Date
Centre
Facture N°
Client N°

Veuillez adresser votre règlement au
37-39, rue Carnot - BP 106
69192 SAINT FONS CEDEX
accompagné de ce papillon



Nicollin SAS

3802 LE PONTET DI

31/05/2024

Tél. : 04 66 64 71 14

Fax : 04 66 23 81 25

Facture N° : 243800464

Code client : C0028844

Siège social et administratif

37-39, rue Carnot - B.P. 106

69192 SAINT FONS CEDEX

Tél. : 04 72 89 05 60

Fax : 04 78 70 49 59

S.A.S. au capital de 225 000 €

Siret 775 644 149 00236 - NAF 3811 Z

N° TVA CE : FR 41 775 644 149

**ORIGINAL,
IMPRIMEE EN
NOIR ET BLANC**

CLINIQUE MONTAGARD

CHEZ TAKE A WASTE

24 RUE DE CLICHY

75009 PARIS

FRANCE

N° TVA :

Page 2 sur 5

DESIGNATION DES SERVICES	Qté	Prix Unitaire	Tx TVA	Montant H.T.	Tarif avec Variation	Montant HT avec Variation	Impact Variation Gasoil
Bon N°: 380205240015 du 06/05/2024 COLLECTE BACS OM 660L - Unité	2,000	14,99	20,00	29,98	14,99	29,98	0,0000
Bon N°: 380205240018 du 07/05/2024 COLLECTE BACS OM 660L - Unité	6,000	14,99	20,00	89,94	14,99	89,94	0,0000
Bon N°: 380205240132 du 08/05/2024 COLLECTE BAC EMBALLAGE MENAGER RECYCLABLE 660L - Unité	1,000	25,00	20,00	25,00	25,00	25,00	0,0000
Bon N°: 380205240133 du 08/05/2024 COLLECTE BACS OM 660L - Unité	3,000	14,99	20,00	44,97	14,99	44,97	0,0000
Bon N°: 380205240023 du 09/05/2024 COLLECTE BACS OM 660L - Unité	2,000	14,99	20,00	29,98	14,99	29,98	0,0000
Bon N°: 380205240024 du 10/05/2024 COLLECTE BACS OM 660L - Unité	1,000	14,99	20,00	14,99	14,99	14,99	0,0000
Bon N°: 380205240129 du 11/05/2024 COLLECTE BACS OM 660L - Unité	1,000	14,99	20,00	14,99	14,99	14,99	0,0000
Bon N°: 380205240031 du 14/05/2024							

Le mode de règlement est prévu dans les documents contractuels et/ou d'ouverture de compte. A défaut, les conditions générales de ventes inscrites au dos de la présente facture s'appliqueront. Pour les clients publics, les règles relatives au mode de règlement sont celles fixées par la réglementation en vigueur, applicable aux contrats conclus avec les pouvoirs adjudicateurs.

La facture mentionne toute réduction de prix acquise à la date de prestation de services et directement liée à cette opération de prestation de services, à l'exclusion des escomptes non prévus sur la facture (ord. du 1^{er} décembre 1986, art. 31, al. 3 modifié par la loi du 1^{er} juillet 1996).

Aucun report d'échéance ne sera accepté. Toute facture impayée à l'échéance prévue donnera lieu, à dater du premier jour suivant la date d'échéance, à des intérêts de retard calculés sur la base du taux d'intérêt légal augmenté de sept points et ce jusqu'au complet paiement des sommes dues.

Dans le cadre d'un contrat public, les pénalités de retard pour paiement après la date indiquée sont calculées conformément aux documents contractuels. A défaut, il sera fait application du taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de sept points (décret n°2002-232 du 21 février 2002).

Aucun escompte pour paiement anticipé. Si retard, seront appliquées des pénalités égales à trois fois le taux d'intérêt légal + indemnité forfaitaire minimale de 40 € pour frais de recouvrement + frais complémentaires sur justificatifs.

RIB de Paiement : BNP PARIBAS : FR7630004006290001003035803 – BNPAFRPPLPD
SOCIETE GENERALE : FR7630003022800002032060653 – SOGEFRPPXXX

Date
Centre
Facture N°
Client N°

Veuillez adresser votre règlement au
37-39, rue Carnot - BP 106
69192 SAINT FONS CEDEX
accompagné de ce papillon



Nicollin SAS

3802 LE PONTET DI

31/05/2024

Tél. : 04 66 64 71 14

Fax : 04 66 23 81 25

Facture N° : 243800464

Code client : C0028844

Siège social et administratif

37-39, rue Carnot - B.P. 106

69192 SAINT FONS CEDEX

Tél. : 04 72 89 05 60

Fax : 04 78 70 49 59

S.A.S. au capital de 225 000 €

Siret 775 644 149 00236 – NAF 3811 Z

N° TVA CE : FR 41 775 644 149

**ORIGINAL,
IMPRIMEE EN
NOIR ET BLANC**

CLINIQUE MONTAGARD

CHEZ TAKE A WASTE

24 RUE DE CLICHY

75009 PARIS

FRANCE

N° TVA :

Page 3 sur 5

DESIGNATION DES SERVICES	Qté	Prix Unitaire	Tx TVA	Montant H.T.	Tarif avec Variation	Montant HT avec Variation	Impact Variation Gasoil
COLLECTE BACS OM 660L - Unité	6,000	14,99	20,00	89,94	14,99	89,94	0,0000
Bon N°: 380205240036 du 15/05/2024							
COLLECTE BACS OM 660L - Unité	6,000	14,99	20,00	89,94	14,99	89,94	0,0000
Bon N°: 380205240037 du 15/05/2024							
COLLECTE BAC EMBALLAGE MENAGER RECYCLABLE 660L - Unité	1,000	25,00	20,00	25,00	25,00	25,00	0,0000
Bon N°: 380205240040 du 16/05/2024							
COLLECTE BACS OM 660L - Unité	5,000	14,99	20,00	74,95	14,99	74,95	0,0000
Bon N°: 380205240045 du 17/05/2024							
COLLECTE BACS OM 660L - Unité	4,000	14,99	20,00	59,96	14,99	59,96	0,0000
Bon N°: 380205240130 du 18/05/2024							
COLLECTE BACS OM 660L - Unité	4,000	14,99	20,00	59,96	14,99	59,96	0,0000
Bon N°: 380205240135 du 20/05/2024							
COLLECTE BACS OM 660L - Unité	1,000	14,99	20,00	14,99	14,99	14,99	0,0000
Bon N°: 380205240061 du 21/05/2024							
COLLECTE BACS OM 660L - Unité	1,000	14,99	20,00	14,99	14,99	14,99	0,0000

Le mode de règlement est prévu dans les documents contractuels et/ou d'ouverture de compte. A défaut, les conditions générales de ventes inscrites au dos de la présente facture s'appliqueront. Pour les clients publics, les règles relatives au mode de règlement sont celles fixées par la réglementation en vigueur, applicable aux contrats conclus avec les pouvoirs adjudicateurs.

La facture mentionne toute réduction de prix acquise à la date de prestation de services et directement liée à cette opération de prestation de services, à l'exclusion des escomptes non prévus sur la facture (ord. du 1^{er} décembre 1986, art. 31, al. 3 modifié par la loi du 1^{er} juillet 1996).

Aucun report d'échéance ne sera accepté. Toute facture impayée à l'échéance prévue donnera lieu, à dater du premier jour suivant la date d'échéance, à des intérêts de retard calculés sur la base du taux d'intérêt légal augmenté de sept points et ce jusqu'au complet paiement des sommes dues.

Dans le cadre d'un contrat public, les pénalités de retard pour paiement après la date indiquée sont calculées conformément aux documents contractuels. A défaut, il sera fait application du taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de sept points (décret n°2002-232 du 21 février 2002).

Aucun escompte pour paiement anticipé. Si retard, seront appliquées des pénalités égales à trois fois le taux d'intérêt légal + indemnité forfaitaire minimale de 40 € pour frais de recouvrement + frais complémentaires sur justificatifs.

RIB de Paiement : BNP PARIBAS : FR7630004006290001003035803 – BNPAFRPLPD
SOCIETE GENERALE : FR7630003022800002032060653 – SOGEFRPPXXX

Date
Centre
Facture N°
Client N°

Veuillez adresser votre règlement au
37-39, rue Carnot - BP 106
69192 SAINT FONS CEDEX
accompagné de ce papillon



Nicollin SAS

3802 LE PONTET DI

31/05/2024

Tél. : 04 66 64 71 14

Fax : 04 66 23 81 25

Facture N° : 243800464

Code client : C0028844

Siège social et administratif

37-39, rue Carnot - B.P. 106

69192 SAINT FONS CEDEX

Tél. : 04 72 89 05 60

Fax : 04 78 70 49 59

S.A.S. au capital de 225 000 €

Siret 775 644 149 00236 – NAF 3811 Z

N° TVA CE : FR 41 775 644 149

**ORIGINAL,
IMPRIMEE EN
NOIR ET BLANC**

CLINIQUE MONTAGARD

CHEZ TAKE A WASTE

24 RUE DE CLICHY

75009 PARIS

FRANCE

N° TVA :

Page 4 sur 5

DESIGNATION DES SERVICES	Qté	Prix Unitaire	Tx TVA	Montant H.T.	Tarif avec Variation	Montant HT avec Variation	Impact Variation Gasoil
Bon N°: 380205240069 du 22/05/2024 COLLECTE BACS OM 660L - Unité	3,000	14,99	20,00	44,97	14,99	44,97	0,0000
Bon N°: 380205240070 du 22/05/2024 COLLECTE BAC EMBALLAGE MENAGER RECYCLABLE 660L - Unité	1,000	25,00	20,00	25,00	25,00	25,00	0,0000
Bon N°: 380205240074 du 23/05/2024 COLLECTE BACS OM 660L - Unité	3,000	14,99	20,00	44,97	14,99	44,97	0,0000
Bon N°: 380205240078 du 24/05/2024 COLLECTE BACS OM 660L - Unité	3,000	14,99	20,00	44,97	14,99	44,97	0,0000
Bon N°: 380205240131 du 25/05/2024 COLLECTE BACS OM 660L - Unité	5,000	14,99	20,00	74,95	14,99	74,95	0,0000
Bon N°: 380205240085 du 27/05/2024 COLLECTE BACS OM 660L - Unité	2,000	14,99	20,00	29,98	14,99	29,98	0,0000
Bon N°: 380205240089 du 28/05/2024 COLLECTE BACS OM 660L - Unité	6,000	14,99	20,00	89,94	14,99	89,94	0,0000
Bon N°: 380205240096 du 29/05/2024 COLLECTE BACS OM 660L - Unité	6,000	14,99	20,00	89,94	14,99	89,94	0,0000

Le mode de règlement est prévu dans les documents contractuels et/ou d'ouverture de compte. A défaut, les conditions générales de ventes inscrites au dos de la présente facture s'appliqueront. Pour les clients publics, les règles relatives au mode de règlement sont celles fixées par la réglementation en vigueur, applicable aux contrats conclus avec les pouvoirs adjudicateurs.

La facture mentionne toute réduction de prix acquise à la date de prestation de services et directement liée à cette opération de prestation de services, à l'exclusion des escomptes non prévus sur la facture (ord. du 1^{er} décembre 1986, art. 31, al. 3 modifié par la loi du 1^{er} juillet 1996).

Aucun report d'échéance ne sera accepté. Toute facture impayée à l'échéance prévue donnera lieu, à dater du premier jour suivant la date d'échéance, à des intérêts de retard calculés sur la base du taux d'intérêt légal augmenté de sept points et ce jusqu'au complet paiement des sommes dues.

Dans le cadre d'un contrat public, les pénalités de retard pour paiement après la date indiquée sont calculées conformément aux documents contractuels. A défaut, il sera fait application du taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de sept points (décret n°2002-232 du 21 février 2002).

Aucun escompte pour paiement anticipé. Si retard, seront appliquées des pénalités égales à trois fois le taux d'intérêt légal + indemnité forfaitaire minimale de 40 € pour frais de recouvrement + frais complémentaires sur justificatifs.

RIB de Paiement : BNP PARIBAS : **FR7630004006290001003035803 – BNPAFRPLPD**
SOCIETE GENERALE : **FR7630003022800002032060653 – SOGEFRPPXXX**

Date
Centre
Facture N°
Client N°

Veuillez adresser votre règlement au
37-39, rue Carnot - BP 106
69192 SAINT FONS CEDEX
accompagné de ce papillon



Nicollin SAS

3802 LE PONTET DI

31/05/2024

Tél. : 04 66 64 71 14

Fax : 04 66 23 81 25

Facture N° : 243800464

Code client : C0028844

Siège social et administratif

37-39, rue Carnot - B.P. 106

69192 SAINT FONS CEDEX

Tél. : 04 72 89 05 60

Fax : 04 78 70 49 59

S.A.S. au capital de 225 000 €

Siret 775 644 149 00236 – NAF 3811 Z

N° TVA CE : FR 41 775 644 149

**ORIGINAL,
IMPRIMEE EN
NOIR ET BLANC**

CLINIQUE MONTAGARD

CHEZ TAKE A WASTE

24 RUE DE CLICHY

75009 PARIS

FRANCE

N° TVA :

Page 5 sur 5

DESIGNATION DES SERVICES	Qté	Prix Unitaire	Tx TVA	Montant H.T.	Tarif avec Variation	Montant HT avec Variation	Impact Variation Gasoil
Bon N°: 380205240097 du 29/05/2024 COLLECTE BAC EMBALLAGE MENAGER RECYCLABLE 660L - Unité	1,000	25,00	20,00	25,00	25,00	25,00	0,0000
Bon N°: 380205240101 du 30/05/2024 COLLECTE BACS OM 660L - Unité	4,000	14,99	20,00	59,96	14,99	59,96	0,0000
Bon N°: 380205240106 du 31/05/2024 COLLECTE BACS OM 660L - Unité	3,000	14,99	20,00	44,97	14,99	44,97	0,0000
Règlement par Virement au 30/06/2024							

Le mode de règlement est prévu dans les documents contractuels et/ou d'ouverture de compte. A défaut, les conditions générales de ventes inscrites au dos de la présente facture s'appliqueront. Pour les clients publics, les règles relatives au mode de règlement sont celles fixées par la réglementation en vigueur, applicable aux contrats conclus avec les pouvoirs adjudicateurs. La facture mentionne toute réduction de prix acquise à la date de prestation de services et directement liée à cette opération de prestation de services, à l'exclusion des escomptes non prévus sur la facture (ord. du 1^{er} décembre 1986, art. 31, al. 3 modifié par la loi du 1^{er} juillet 1996).

Aucun report d'échéance ne sera accepté. Toute facture impayée à l'échéance prévue donnera lieu, à dater du premier jour suivant la date d'échéance, à des intérêts de retard calculés sur la base du taux d'intérêt légal augmenté de sept points et ce jusqu'au complet paiement des sommes dues.

Dans le cadre d'un contrat public, les pénalités de retard pour paiement après la date indiquée sont calculées conformément aux documents contractuels. A défaut, il sera fait application du taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de sept points (décret n°2002-232 du 21 février 2002).

Aucun escompte pour paiement anticipé. Si retard, seront appliquées des pénalités égales à trois fois le taux d'intérêt légal + indemnité forfaitaire minimale de 40 € pour frais de recouvrement + frais complémentaires sur justificatifs.

H.T.	2 223,38 €
TVA 20,00	444,68 €
TVA	
TOTAL T.T.C.	2 668,06 €

TVA sur Encaissement

RIB de Paiement : BNP PARIBAS :

SOCIETE GENERALE :

FR7630004006290001003035803 – BNPAFRPLPD

FR7630003022800002032060653 – SOGEFRPPXXX

Centre d'Exploitation :

NICOLLIN SAS

3802 LE PONTET DI

26 avenue Théophile Delorme

Adresse Client :

CLINIQUE MONTAGARD

CHEZ TAKE A WASTE

24 RUE DE CLICHY

84130 PONTET (LE)

SIRET: 77564414900376

Tél. : 04 66 64 71 14 / Fax : 04 66 23 81 25

75009 PARIS

Date 31/05/2024
Centre 3802
Facture N° 243800464
Client N° C0028844

Veuillez adresser votre règlement au
37-39, rue Carnot - BP 106
69192 SAINT FONS CEDEX
accompagné de ce papillon